

Doc 1

L'idée wallonne

Hormis la Grande fête wallonne organisée à Liège en 1899, il faut attendre la création de l'Assemblée wallonne, en octobre 1912, pour que progresse l'idée de fêter la Wallonie. Le 21 juillet 1912, lors d'une commission d'étude pour la sauvegarde de l'autonomie des provinces wallonnes, Jules Destrée se charge quasiment seul de donner naissance à l'Assemblée wallonne. La séance constitutive a lieu le 20 octobre 1912 à Charleroi dans les locaux de l'Université du Travail. Six mois plus tard, le 13 avril 1913, l'Assemblée adopte à l'unanimité le choix d'un drapeau représentant un coq rouge sur fond jaune, une oeuvre du peintre Pierre Paulus, validée en juillet par la commission des Artistes. L'Assemblée fixe également au dernier dimanche de septembre la date de la fête nationale wallonne. Le 29 mars 1914, elle adopte la Gaillarde comme fleur de la Wallonie.

Le drapeau wallon

Depuis 1830, le coq n'a cessé pour notre pays, de signifier la grandeur. C'est pourquoi nous l'avons choisi pour nous identifier. Le coq wallon est hardi. Il a la dextre levée pour signifier qu'il est prêt et sera prompt à la lutte si l'on cherche à l'atteindre lui ou son quartier. L'animal, qui est d'un naturel fier et ombrageux, sait être belliqueux dès qu'on conteste ses droits.

Les couleurs ont été choisies par le peintre Pierre Paulus, sans doute intentionnellement, dans le but d'un compromis.

En effet, l'Assemblée wallonne de 1913 devait obtenir un large consensus pour décider du choix d'un drapeau pour la Wallonie. Les Liégeois, bien que préférant comme emblème un perron plutôt qu'un lion ou un coq ont marqué leur accord en voyant ce dernier, chargé sur des couleurs qui depuis toujours sont les leurs. (Enquête du Musée de la vie wallonne, tome XVI année 1987).

La Gaillarde

C'est une fleur champêtre qui a servi d'emblème aux révolutionnaires de septembre 1830. Elle symbolise la Wallonie à Namur. Depuis 1928, cette fleur aux trois couleurs est la distinction suprême décernée par le Comité central de Wallonie à celles ou ceux qui ont oeuvré au renom de la Wallonie.



D'après Claude HELLAS, *Chronique des Fêtes de Wallonie à Namur, Documents et photographies (1923-2023)*, Archives Photographiques Namuroises, 2023 (pages 13 et 14)

Doc 3

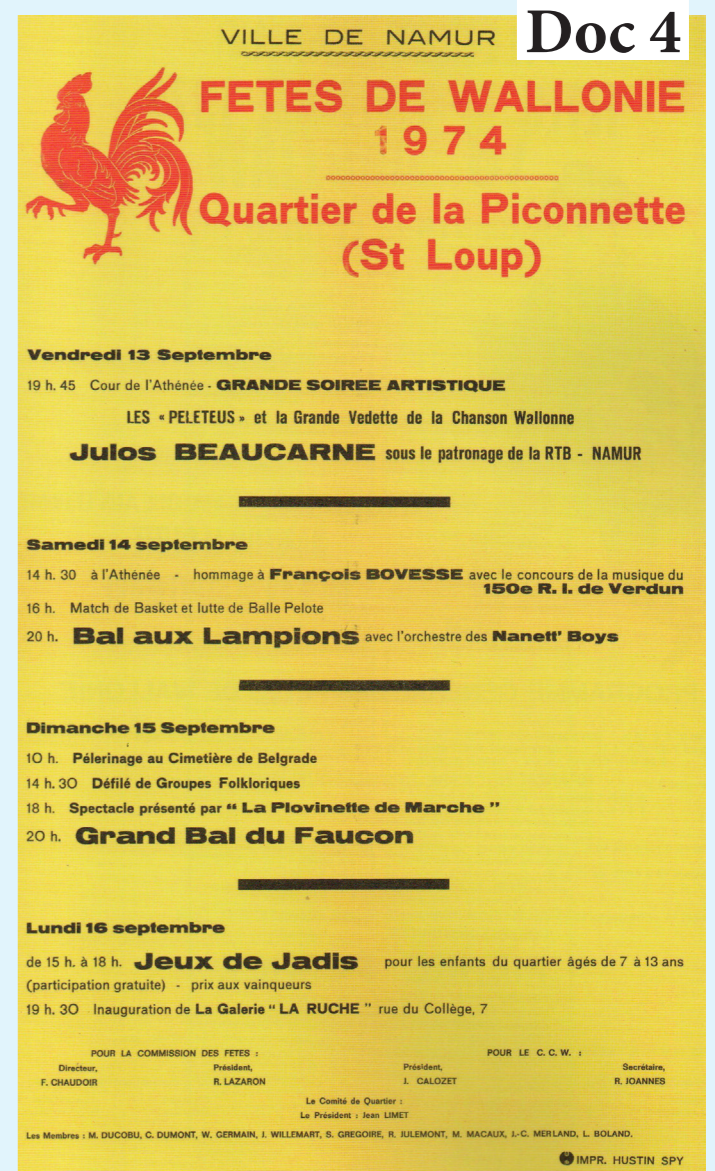


Programme officiel de la Fête de Wallonie de 1923. 20 pages imprimées avec publicités commerciales, format 11,5 x 18 cm. Le Comité de Wallonie s'appelle encore Comité de la Fête de Wallonie formé en septembre 1922. La fête de la Wallonie, qui a lieu pour la première fois à Namur le 24 septembre 1922, commémore alors les journées de septembre 1830. Elle se tient dès lors le quatrième dimanche de septembre. En 1923, elle a lieu le 30 septembre. Le programme est le suivant :

- À 10 h Grand cortège de toutes les sociétés locales au Cimetière de Belgrade. – Manifestation patriotique à la tombe des Combattants de 1830. Chœur de la Société royale « Les Bardes de la Meuse » – Commémoration Nicolas Bosret.
- À 1 h à l'hôtel du Donjon (Citadelle), banquet démocratique – Les dames sont admises.
- À 4 h Inauguration de la plaque commémorative apposée sur la demeure du grand poète wallon Louis Loiseau au Rempart Ad Aquam – Chœur par « Les Bardes de la Meuse » – Concert promenade par l'harmonie de l'Association wallonne du Personnel de l'État (section de Bruxelles).
- À 7 h au théâtre communal, grande fête dramatique wallonne, création, « On cöp d'Tonnoire », comédie à trwès acqes d'à Auguste Verbeken. À la demande générale, « Vwèsinadge » comédie à trwès acqes en vers.

Coll. Jacky Marchal.

Doc 4



Doc 5



C'est le premier comité central de Wallonie. Au centre, François Bovesse, président fondateur, qui fit de ces fêtes une manifestation de piété et de joie populaire, d'amitié et d'amour du terroir.

Le Comité de Wallonie (1927)

Lors de sa réunion du 16 novembre 1927, le Comité décide que les membres actuels sont inamovibles et que les nouveaux affiliés seront recrutés parmi les Namurois connus pour leurs sentiments wallons. Reconnu en 1927 par les autorités et la population pour ses actions, le Comité de Wallonie décide lors de cette réunion de poursuivre ses activités et notamment d'établir à titre définitif le pèlerinage au cimetière de Namur et le salut au monument provincial 1914-1918.

À cette date, seize représentants composent le Comité de Wallonie : François Bovesse (président), Jean Grafé (secrétaire général), Edmond Fayen (trésorier), Alexis Firmin, Émile Berger, Louis Deghet, Antoine Binot, Alexis Hambursin, Ladry Firmin, Louis Noël, René Kerkofs, Léon Dosimont, René Brasseur, Ferdinand Mathieu, Joseph Vrithoff et le secrétaire Léon Evrard.

Mille neuf cent vingt-sept est aussi l'année du changement de dénomination du Comité de Wallonie. Toujours sous la présidence de François Bovesse devenu échevin, il s'appellera désormais Comité central de Wallonie.

D'après Claude HELLAS, *Chronique des Fêtes de Wallonie à Namur, Documents et photographies (1923-2023)*, Archives Photographiques Namuroises, 2023 (pages 13 et 14)

Doc 2



Doc 6

Fête de Wallonie

28 Septembre 1913

Chers Concitoyens,

L'Assemblée Wallonne a fixé au dernier dimanche de Septembre la FÊTE DE WALLONIE.

Elle a voulu, tout en célébrant la Wallonie présente et vivante, que fussent commémorées à leur anniversaire les journées de 1830, au cours desquelles tant de Wallons versèrent leur sang pour la conquête de notre indépendance.

Il faut que, désormais, le dernier Dimanche de Septembre, tout le pays wallon soit en fête. La Ville de Liège principalement, d'où partit, aux journées fameuses, l'admirable élan que dirigeaient Charles Rogier et ses braves, se doit d'évoquer pour toute la Wallonie la gloire des anciens jours.

Que le 28 Septembre soient hissés partout les drapeaux nationaux les drapeaux wallons, coq hardy au champ d'or!

qui sont les emblèmes de notre force, de nos espoirs et des justes revendications de la Wallonie.

Que ce jour-là un même cri sorte de toutes les poitrines :

Vive la Belgique ! Vive la Wallonie !

Ornons nos boutonnières de la Gaillarde, la jolie fleur des patriotes wallons.

Associations-nous aux manifestations et festivités dès à présent organisées : le **PÉLERINAGE A LA TOMBE**, qui partira le matin, à 10 heures, du Boulevard d'Avroy ; les **concerts de quartiers** qui auront lieu l'après-midi ; l'exécution d'hymnes patriotiques, place **St-Lambert** à 6 h. ; le grand **concert de la place Verte**, à 8 h., et les **bals populaires**.

A 3 h., les bons Wallons se rencontreront à la **Matinée wallonne** qui se donnera au **Casino du Passage**, avec le concours des chansonniers du Cabaret Wallon et des artistes du Théâtre communal.

WALLONS TOUJOURS ! telle est la devise que nous voulons ériger au dessus de nos discussions de partis, dans un ardent amour du sol natal, de la Justice et de la Liberté. **VIVE LA WALLONIE !**

Le Comité d'Action wallonne.

Imp. Bovy, rue de la Wache, 45 - Téléphone 4435

Nicolas Bosret

Nicolas-Joseph BOSRET est né à Namur le 15 ventôse an VII. Pour faire plus simple, nous retiendrons le 05 mars 1799.



A l'âge de sept ans, en jouant, son frère Mathieu lui creva accidentellement un œil d'un coup de fouet. L'inflammation gagna l'autre œil. Nicolas devint aveugle.

La ressource d'un métier manuel lui étant interdit, c'est dans la musique, la composition et à l'orgue qu'il excella. Il donna des cours de solfège et remplit les fonctions d'organiste à l'église Saint-Jacques.

Il s'était lié d'amitié avec un autre aveugle, le père Warnon, cabaretier à La Plante, endroit bien connu pour les rencontres de francs-farceurs. Le « Cabaret des Mintes » allait y naître en 1834 sous les cendres du « Cercle des Minteu's » dans lequel Bosret était déjà remarqué pour sa verve et sa capacité à pousser la chansonnette.

En 1843, Nicolas Bosret sera au nombre des fondateurs de la Société Moncrabeau.

Rapidement, il y imposera sa féconde imagination au travers des textes et chants qu'il proposera mais aussi et surtout pour son idée de créer un orchestre miriltonnesque dont il imagina les instruments aussi originaux que les noms qu'ils portaient : Le mirilton à soupape, la tête de cheval, la buse-traversière, le violon-seringue, ... Des instruments dont il ne nous reste que les noms auxquels notre imagination peut toutefois donner vie au gré de notre imagination !

En 1851, il écrit « Le bouquet de la mariée » qui deviendra « Li Bia Bouquet » et dont il offre à Jules Mandos, ténor moncrabeaucien et à l'orchestre des 40 Molons, les naïfs et charmants couplets.

Cette chanson sera interprétée en 1856, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du règne de Léopold 1^{er} et le Conseil Communal de l'époque l'agrèera alors comme « hymne namurois ».

Nicolas Bosret décède en 1876, laissant une œuvre musicale riche, entièrement dédiée à sa ville de Namur et aux Molons chers à son cœur.

C'est au 22 de la rue St-Nicolas qu'il écrivit « Li Bia Bouquet ». C'est au même endroit que 168 ans plus tard, la Société Royale Moncrabeau a emménagé dans ses nouveaux locaux.

Doc 7

Doc 10

Une origine basée sur des faits, sur l'Histoire

(...) « Autrefois, les échasses étaient en usage pour se déplacer dans les endroits marécageux. A Namur, on s'en servait pour circuler dans les rives fangeuses de la Sambre et de la Meuse et, en cas de crues, dans les rues inondées (le sol de la ville était sensiblement plus bas que le niveau actuel ; à chaque crue de la Sambre, de la Meuse et du Houyoux, plusieurs rues étaient sous l'eau).

Namur est la seule ville mosane où les habitants firent un jeu de cet inconvenient. En effet, répartis en deux camps, Mélans et Avresses organisèrent des combats. Les joutes et exhibitions d'échasseurs devinrent le divertissement national des Namurois ». (...)

Extrait du Pays de Namur juin 1969 d'après F. Rousseau, F. Courtoy, F. Gaillot.

Doc 8 L'hymne des Namurois : li bia bouquet

En wallon :

Refrain :
C'est d'mwin li djoû di m' mariadje
Aprêstèz, aprêstèz tos vos bouquetes
Nos lès mètrâns au cwârsadje
Dès bauchèles di nosse banquet
Mins c'èst l' mène li pus djoliye
Ossi vramint dji m' raffiye
Dè lî doner li bouquet
Èlle aurè li bia bouquet.

Ç'a stî one saqwè d' drole
L'ôte fiye dj'aveûve one crole
Tot-aspoûyî
Dj'alais sokî
L'amoûr vint m' rêwèyi.

Refrain

Ç'èsteuve mi p'tite Mariye
Come èlle èsteûve djoliye
Quén-embaras
Ç'a stî ç' djoû-là
Qui dj'a signé l'contrat.

Refrain

Adiè totes mès foliyes
Dj'intère dins l' confrériye
C'è-st-à l'auté
Qui dj' va djurer
Amour, fidélité.

Refrain

Ç'est d'mwin qu' dji m' boute à pièce
Adiè tote li djon.nèsse
Po comincî
Dji m' va satchî
Al' cwade à tot spiyî.

Refrain

Traduction en français :

Refrain :
C'est demain le jour de mon mariage
Apprêtez, apprêtez tous vos bouquets
Vous les mettrez au corsage
Des jeunes filles du banquet
C'est la mienne la plus jolie
Aussi, je me réjouis
De lui donner le bouquet
Elle aura le plus beau bouquet.

Ce fut une drôle de chose
L'autre jour, j'avais une cuite
Tout appuyé
J'allais dormir
L'amour vint m'éveiller.

Refrain

C'était ma petite Marie
Comme elle était jolie
Quel embarras !
Ce fut c'jour là
Quand j'ai signé l'contrat.

Refrain

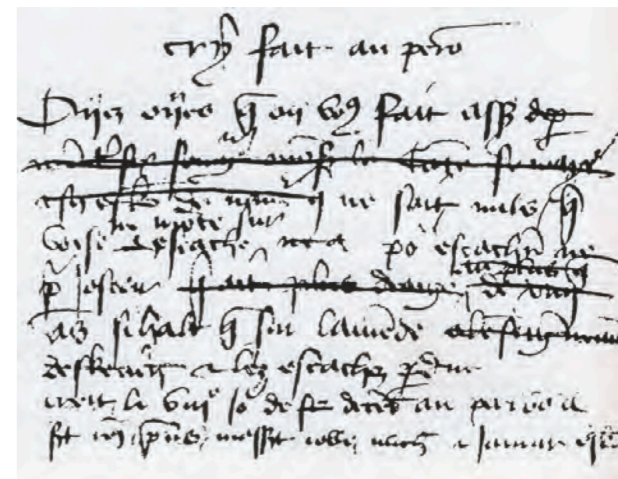
Adieu toutes mes folies
J'entre dans la confrérie
C'est à l'autel
Que je vais jurer !
Amour, fidélité.

Refrain

C'est demain qu'on se redresse
Adieu toute la jeunesse
Pour commencer
Je vais tirer
À la corde à tout casser.

Refrain

Doc 9 Le Cri du Perron de 1411



Ordonnance de Guillaume II créée sur le perron de la place Saint-Remy le 8 décembre 1411. Transports de la Haute Cour de Namur. AEN

En vieux français...

« Oyés, oyés, que on vous fait assavoir de par nostre très redobteit seigneur, monseigneur le comte, son mayeur et ses eskevins de Namur, que ne soit nuls qui voise ne monte sur escache pour escachier ne pour josteir, qui ait plus d'eaige au plus de XIII ans, si halt que sur l'amende à l'enseignement d'eskevin et les escaches perdues. »

En français d'aujourd'hui...

« Ecoutez, écoutez. On vous fait savoir, au nom de notre très bon seigneur, notre comte, son bourgmestre et ses échevins de Namur, que celui qui sera vu sur échasses pour marcher ou pour jouter et qui est plus âgé que treize ans sera arrêté, payera l'amende définie par les échevins et les échasses seront confisquées. »

Doc 11

En réalité, le comte repris la ville par les armes et châtia sévèrement les responsables de celle-ci...

Extraits de la bande dessinée de Jean Fivet, publiée dans le journal L'Avenir en septembre 1966. Editions L'Avenir

